



## ACTE DE PARTENARIAT

ENTRE

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

ET

L'UNION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE RESERVISTES - FRANCE

Avec la ferme volonté de contribuer ensemble à la compréhension entre les peuples suisse et français en général et entre les systèmes de sécurité réciproques, la Société Suisse des Officiers (SSO) et l'Union Nationale des Organisations de Réservistes et Officiers de Réserve de France (UNOR) signent une convention de partenariat.

Elle a pour objectif de chercher à approfondir en commun l'amitié franco-suisse par une coopération encore plus intensive et continuer à favoriser les échanges militaires entre les deux pays c'est l'esprit commun dans lequel la SSO et l'UNOR concluent un partenariat.

Afin de remplir cette mission, nous proposons:

- un travail de relations publiques concerté sur la signification et l'importance particulière des armées, de la milice et des réservistes,
- un renforcement et une avancée dans l'échange réciproque des informations, et des bonnes pratiques,
- l'accès à des activités et des séminaires des deux organisations SSO et UNOR et de leur organisation affiliées et
- l'échange sans frais des revues et autres ouvrages édités de part et d'autre.

Chaque année, selon un protocole bilatéral, les dates des activités seront échangées.

Morat, le 15 mars 2014

Pour la SSO

Br Denis FROIDEVAUX  
Président

Pour l'UNOR

Colonel (r) Jacques VITROLLES  
Président